

LIVRET D'ACCUEIL FORMATION

Ce livret d'accueil est le vôtre.

Il vous explique qui nous sommes, le déroulement de nos formations et comment nous contacter.

LOGICSANTE vous accompagne au quotidien dans l'utilisation de votre logiciel EASYDOCT.

Table des matières

Qui sommes-nous ?	2
À quoi sert une formation ?	2
Notre démarche pédagogique	2
Modalités d'inscription	3
Accessibilité handicap	3
Modalités et déroulement des formations	4
Notre démarche qualité	5
Confidentialité et respect du RGPD	5
Liens utiles et contacts	6
Prise en charge OPCO	6

Qui sommes-nous ?

LOGICSANTÉ développe et commercialise le logiciel de prise de rendez-vous EASYDOCT. Pour être au plus proche de vos besoins et vous accompagner au mieux dans la prise en main et l'utilisation de notre agenda, nous avons décidé d'accompagner nos clients utilisateurs avec une offre de formation complète et adaptée.

LOGICSANTÉ se doit d'être un acteur dynamique de la formation des secrétaires médicales, et des professionnels de santé. Les formations sur notre logiciel vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires à votre professionnalisation, à la planification de l'activité de votre cabinet d'imagerie ou cabinet médical et à l'utilisation au quotidien de l'agenda EASYDOCT.

Ainsi, nous nous attachons à mettre notre expertise à votre disposition et à vous proposer des modules de formation qui vont actualiser et enrichir vos pratiques.

À quoi sert une formation ?

La formation professionnelle continue, accessible à tout le monde, permet aux salariés et managers d'acquérir les compétences opérationnelles en lien direct avec leurs missions. Elle permet de développer de nouveaux savoir-faire, d'actualiser ses connaissances et de gagner en efficacité dans son environnement de travail.

Dans le cadre de nos formations courtes, l'enjeu est d'apporter des solutions concrètes, des connaissances à visée pratique et immédiatement mobilisables en situation professionnelle.

Notre démarche pédagogique

Nos formations exclusivement tournées vers le logiciel EASYDOCT s'adressent aussi bien aux utilisateurs qu'aux administrateurs.

Sur site ou en distanciel, elles sont sans cesse actualisées et enrichies au fil des évolutions et des nouvelles fonctionnalités du logiciel EASYDOCT.

Pour garantir des apports concrets et directement utiles au quotidien, nos formations sont adaptées aux besoins et aux spécificités de chaque centre.

Nos intervenantes

Nos formatrices maîtrisent parfaitement l'outil EASYDOCT qu'elles aident à enrichir en rencontrant les utilisateurs au fil de leurs formations.

Certaines ont une connaissance fine du secteur et de ses enjeux puisqu'elles en sont issues.

Nos formatrices laissent une grande place à la pratique, élément essentiel de votre métier en proposant systématiquement des mises en situation et des exercices sur le logiciel durant les sessions de formation.

Si elle le juge nécessaire, l'intervenante pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe ou encore le niveau des participant(es).

Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société et de la formatrice. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Modalités d'inscription

Nos formations sont ouvertes à tout public professionnel de santé souhaitant utiliser la plateforme de prise de rendez-vous EASYDOCT.

Vous souhaitez plus d'informations sur nos formations, vous souhaitez y participer ?

Rendez-vous sur notre site <https://www.logicsante.com/nos-formations/> et/ou complétez le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le catalogue de formation.

Ou encore rapprochez-vous de votre responsable / manager pour toute inscription.

Le délai de mise en œuvre peut varier entre 15 jours et 3 mois en fonction de vos disponibilités et de celles de notre équipe pédagogique.

Une fois la formation validée avec le référent formation, nous adresserons une convention de stage nominative qu'il faudra nous retourner complétée et signée. Sans retour de la convention signée 10 jours avant le début de la formation, nous ne pourrions retenir votre inscription.

Accessibilité handicap

Pour rendre accessible la formation à tous, éviter toute forme de discrimination et pour mieux sécuriser les parcours de formation, nous nous efforçons d'adapter tant que possible nos formations aux personnes en situation de handicap ou aux personnes nécessitant un besoin d'aménagement particulier tant sur les conditions d'accueil que sur la forme ou le déroulé des formations.

Afin de prendre en compte toutes les particularités et proposer des modalités adaptées aux besoins particuliers des apprenants, un contact préalable est nécessaire. Merci de vous rapprocher de notre référente handicap par mail à florence.delibie@logicsante.com ou de notre service formation à formation@logicsante.com

Modalités et déroulement des formations

→ Les modules de formation peuvent être organisés en « inter » ou en « intra ».

En Inter : la formation est planifiée à des dates précises et se déroule dans un lieu adapté et conforme. Les stagiaires viennent de structures différentes ce qui favorise le partage et la diversité des expériences.

En Intra : la formation est organisée en fonction des besoins de la structure, son contenu peut être ciblé et personnalisé. Elle se déroule dans les locaux de la structure ou dans une salle extérieure adaptée et conforme.

→ Nos formations peuvent se dérouler en présentiel ou en distanciel

En présentiel : la salle est mise à disposition ou louée par le client (avec un accès PMR si nécessaire)

En distanciel : un lien de connexion à la classe virtuelle est envoyé aux stagiaires quelques jours avant la formation.

Déroulement du stage

Une fois les dates et conditions de formation validées, une convocation avec les informations et documents nécessaires sera envoyée aux stagiaires.

Dans cette convocation figurent les liens d'accès à la licence Easydoct et à l'espace de formation personnalisé sur notre plateforme en ligne Digiforma, le règlement intérieur, le présent livret d'accueil ainsi que le programme de formation.

Pour nous permettre de mieux cibler l'ensemble des besoins des stagiaires, une enquête et/ou un petit test est/ont à compléter en amont de la formation.

Le jour de la formation

Une journée de formation dure 8 heures de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sauf indication spécifique sur le mail de convocation.

Certains de nos modules durent uniquement 4 heures et sont proposés au choix le matin de 8h30 à 12h30 ou l'après-midi de 13h30 à 17h30, sauf indication contraire indiquée dans la convocation.

Notre règlement intérieur s'applique à tous les apprenants des formations dispensées par LOGICSANTÉ. Lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles du règlement intérieur du site d'accueil.

A l'issue de la formation vous seront adressés

- Un questionnaire de satisfaction à chaud
- Un questionnaire de satisfaction à froid
- Un questionnaire d'évaluation des acquis (quiz)
- Les documents post formation (certificat de réalisation / attestation)

Conditions de report et d'annulation

Voir les conditions générales de vente disponibles sur le [site de LOGICSANTÉ](#).

Notre démarche qualité

LOGICSANTÉ, pour accompagner ses clients s'engage à mettre tout en œuvre pour adapter ses formations aux attentes et évolutions du secteur médical et de la formation.

Les réformes successives dans le domaine de la formation professionnelle nous poussent à faire sans cesse évoluer nos formations en tenant compte des changements technologiques, pédagogiques et institutionnels.

Nous sommes donc dans un processus d'amélioration constante des contenus de nos formations ainsi que de leur formalisme.

Lorsqu'une formation est organisée au sein d'une seule structure (intra-entreprise), notre équipe pédagogique s'attache à analyser les besoins de cette dernière, comprendre les spécificités de l'entreprise pour proposer les formations les plus adaptées au cahier des charges.

Confidentialité et respect du RGPD

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société LOGICSANTÉ sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que le bon déroulement des formations.

Toutefois, notre organisme de formation considère comme confidentielles les informations de toute nature relatives aux activités, à l'organisation et au public apprenant.

La société LOGICSANTÉ s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client et des stagiaires, sauf en cas de contrainte légale.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client et tout stagiaire en formation dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant en nous envoyant un mail à : contact@logicsante.com ou rgpd@logicsante.com

Liens utiles et contacts

- **Centre d'aide EASYDOCT** : <https://logicsante.zendesk.com/hc/fr>
(description détaillée et illustrée des fonctionnalités avec mode opératoire (pas à pas))
- **Référente handicap** : florence.delibie@logicsante.com
- **Responsable commercial et financier** : habib.guirat@logicsante.com
- **Service administratif** : formation@logicsante.com

Prise en charge OPCO

Nos formations sont éligibles en tant que formation professionnelle à un financement total ou partiel des coûts pédagogiques par votre OPCO (Opérateur de compétences).

Pour connaître l'OPCO de votre entreprise, vous pouvez consulter le site de France Compétences <https://quel-est-mon-opco.francecompetences.fr/> en indiquant le SIRET de l'entreprise ou le code de la Convention Collective à laquelle vous appartenez.

Nous sommes en mesure de vous transmettre les documents nécessaires lors de votre demande de prise en charge (en amont des formations) et de remboursement des frais pédagogiques (post formation), voire de vous accompagner dans vos démarches.

En revanche, nous ne pratiquons pas la subrogation et ne sommes en rien responsables ni décisionnaires quant aux budgets et taux horaires alloués par la branche professionnelle, ni même quant au respect des procédures de chaque OPCO.

Dernière mise à jour Janvier 2026

PAGE 6 / 6